La photo : ou comment séduire ses internautes ?

Mardi 2 février de 9h30 à 12h30 : Mauléon - Pépinière d'entreprises

Jeudi 4 février de 9h30 à 12h30 : St Jean Le Vieux - CDC Lutxiborda

Offices de Tourisme de la Montagne Basque Garazi Baigorri & Soule









Programme

- Présentation / Tour de table
- Présentation : Animatrices Numériques de Territoire
- Notre sujet : la photo/ l'image
 - Pourquoi l'image est incontournable
 - B.A.BA d'une bonne photo
 - Légender et nommer ses photos
 - Réseaux sociaux & l'image
 - Réglementation
 - Outils de retouche d'image
- Petit bilan
- Prochains rendez-vous









Et si on faisait connaissance?











Animatrices Numériques de Territoire...?



- Anaïs et Maite
- Animatrice Numérique de Territoire : formation qualifiante portée par la MOPA (struct régionale) en 2009 et destinée aux employés des OT & SI
- Idée : comprendre, découvrir, s'adapter aux évolutions du comportement des touristes sur Internet et aux évolutions des outils numériques
- But: conseiller, éclairer sur les questions que vous vous posez (fondamentaux et outils) sous forme de conférences, d'ateliers pratiques en petits groupes de 8 personnes maximum, de tutoriels mis à votre disposition
- Pôle Montagne basque : regrouper les 4 territoires = mutualiser les moyens matériel et humains

Notre sujet : la photo

Pourquoi avoir choisi ce thème?
Quelle importance a l'image aujourd'hui?
Quel rôle joue - t - elle?
Comment faire pour améliorer sa photothèque?











L'Image





Pourquoi tant d'importance à l'image?

- → Une image vaut 1000 mots!
- → 1 visuel = 60 000 fois plus vite enregistré qu'un texte
- → 1 photo partagée 40% de fois plus sur les réseaux sociaux
- → Le cerveau retient 70% de ce qu'il voit pour seulement 20% de ce qu'il écrit et 10% de ce qu'il entend
- → Photos prises par les voyageurs : importance majeure car le client recherche du témoignage, un partage d'expérience = ça fait "vrai", authentique. Ils l'ont vécu!!



La photo pour le voyageur en 2015 ...



Photos et vidéos sont parmi les contenus les plus recherchés par les internautes

3 types de photos recherchées en priorité :

- → photos des chambres
- photos du restaurant
- photos des espaces de divertissement

Le Cycle du voyageur



3 étapes :

- → Avant le séjour : la préparation = l'image au service de la destination
- → Pendant le séjour : l'internaute consulte les avis clients et il partage aussi ses clichés
- → Après le séjour : partage d'expérience ; publication des photos de ses vacances sur les réseaux sociaux + dépôt d'avis sur les sites d'avis clients

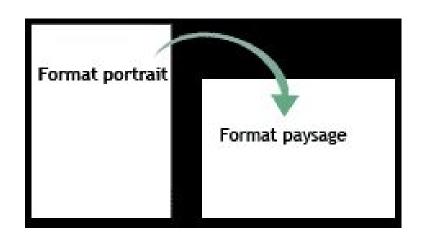
"Plus de 80% des vacanciers choisissent leur future location en fonction de la photo d'accroche et des autres photos de l'annonce (Source : Abritel)"

Une bonne photo?

- → Dans beaucoup de domaines comme marketing, tourisme, commerce ou autre, la photo est incontournable
 - fait rêver et séduit : suscite l'envie du futur voyageur = on s'immerge, on s'y voit
 - informe et permet de visualiser un lieu, un produit
- → Déclenche l'acte d'achat = réservation séjour ou l'achat d'un objet
- → L'image est partout = à nous de bien nous en servir

Une bonne photo = le B.A.BA

- → Mettez vos atouts en avant et en valeur : le petit plus!!
- → Mettez-vous à la place du client !
 - que veut-il voir ?
 - de quelles informations a-t-il besoin ?
- → Faites vos photos par beau temps
- → De l'humain = de la vie = mise en scène
- → **De la luminosité :** allumez les lumières, ouvrir les fenêtres, les rideaux
- → Évitez les contre-jours
- → Évitez montages et textes sur les visuels : beurk !!
- → Des photos en **format paysage** à privilégier
- → N'hésitez pas à mettre beaucoup de photos : ça rassure !



Nommer une photo



"DSC7530": c'est le "nom de votre photo quand elle sort de votre appareil photo il faut le changer!

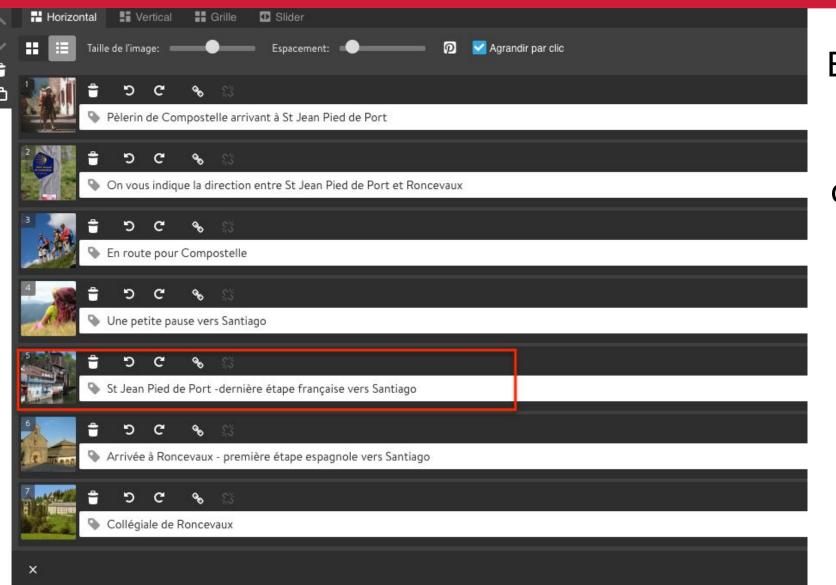




vignobles d[rouléguy]paysage d'automne - St Etienne de B...

- Un clic droit sur la photo à renommer
- Cliquer sur "Renommer" dans le menu déroulant"
- Renseigner le nouveau nom de la photo de la manière suivante : exemple : Hotel Tartanpion _ salle de bain_Ordiarp)
- Eviter accents et majuscules lorsque vous renommez une photo

Légender une photo



Exemple d'un site Jimdo: dans l'administration du site, il y a un accès pour chaque photo à un champ "légende" à renseigner.

La manière d'intégrer les légendes va dépendre du site que vous avez, et du système qui vous permet de l'administrer.

Modifier

Adresse actuelle

5/7



On retrouve bien la légende dans le diaporama visible par le visiteur du site internet. **Visible ET** lisible



Photo et réseaux sociaux : un couple qui marche !

- → Les photos entraînent beaucoup plus d'engagement de la part des internautes que les autres contenus
- → De nombreux réseaux sociaux sont axés sur la photo et la vidéo :
 - Instagram
- > Pinterest
- > Snapchat
- > Flickr









Instagram

- → Application et service de partage de photos et vidéos
- → Lancé en octobre 2010
- → Racheté par Facebook en 2012
- → 3ème réseau social mondial
- → 400 millions d'utilisateurs /mois
- → 80 millions de photos partagées / jour
- → Application qui s'utilise sur tous supports (RWD)



Pinterest

- → Lancé en 2010
- → 9ème réseau social au niveau mondial
- → +de 100 millions d'utilisateurs / mois
- → Contraction des mots anglais "pin" (épingler, punaiser) et "interest"
- → Principe : épingler des photos que l'on a prises ou bien glanées sur le web dans des boards (tableaux). Chaque board correspond à une thématique et peut être partagé ou resté en mode "privé"
- → En 2015 : + de 50 milliards d'épingles comptabilisées
- → 80% de trafic se fait via les smartphones
- → Chaque année : 1 trillion (des milliards de milliards) de recommandations



Rearrange Boards

Jamie Swanson

231 followers, 138 following



Edit Profile





Jamie repinned Love the lace for ... to Maternity Posing. 1 minute ago



Jamie repinned Love the shallow depth ... to Maternity Posing.

1 minute ago

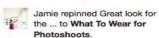


Jamie pinned Ring in a book

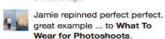
to Wedding Rings . 7 minutes ago







2 hours ago



37 Boards · 761 Pins · 76 Likes



Edit

Weddings & Couples Posing

Edit

Maternity Posing



Edit

Newborn Posing



Edit

Family Posing



Edit

Engagement Posing



Edit



Edit

Blogging Stuff



Edit

Photography Shooting Tips



Edit

Madison Wisconsin Wedding



Edit



Edit

What To Wear for Photoshoots



Snapchat

- → Lancé en 2011
- → Application basée sur le partage de photos et vidéos éphémères
- → Uniquement sur plateformes mobiles
- → Médias visibles par le destinataire pendant 1 à 10 s
- → 100 millions d'utilisateurs / mois
- → 760 millions de partages / jour





Flickr

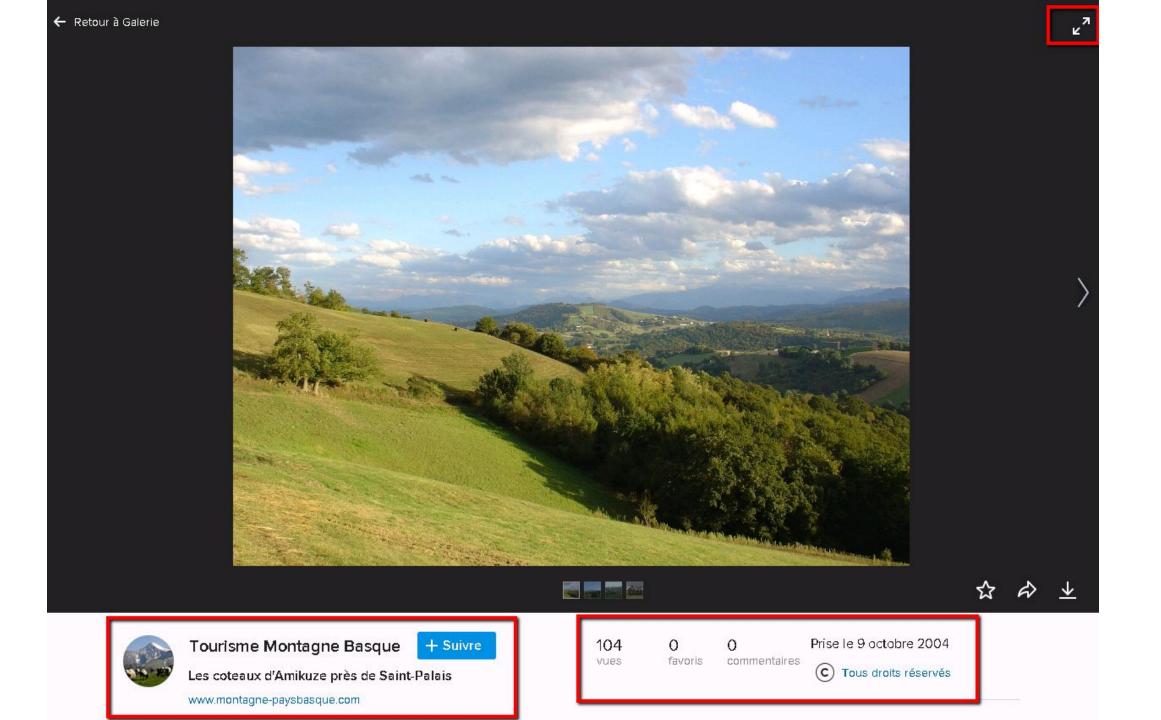
- → Lancé en 2004
- → Site basé sur le partage de photos et de vidéos
- → Énorme capacité de stockage en ligne : 1 To (environ 537 731 photos de 6.5 méga pixels par utilisateur)
- → Actuellement : plus utilisé comme une plate-forme de stockage en ligne
- → En 2011 : plus de 6 milliards de photos hébergées
- → Possibilité de "tagger" les photos et d'inclure une description de chacune (= intégration de mots clés)
- → Très bon outil de référencement naturel











Réglementation: Droits d'auteurs / Crédits photos

- → Droits d'auteur : propriété d'une oeuvre qui est régie par 2 droits :
 - droit patrimonial : exploitation de l'oeuvre
 - droit moral : sorte de cordon ombilical entre l'auteur et son oeuvre ; lien perpétuel, inaliénable et imprescriptible
- → Achat d'une oeuvre : seuls les droits d'utilisation du média sont achetés
- → Cession de droits : autorisation écrite de l'auteur d'exploiter son oeuvre dans un cadre bien déterminé, en termes :
 - droits cédés : reproduction, diffusion
 - d'étendue : usage qui sera fait de l'oeuvre
 - de destination : promotionnel, éditorial
 - lieu et durée d'utilisation : indiquer le territoire et pour combien de temps

Litiges les plus courants



- → Contrefaçon : utilisation de l'oeuvre hors cadre donné par le contrat de cession de droits
- → Propriété des originaux : utilisation des fichiers originaux sans autorisation
- → **Dénaturation de l'oeuvre** : modification de l'oeuvre (montage notamment) sans autorisation expresse de l'auteur
- → Absence de signature : pas de mention du nom de l'auteur sous la photo. La mention "Droits réservés" n'est pas suffisante. Les oeuvres "orphelines" (auteur inconnu) ne peuvent pas être utilisées sans accord de l'auteur.

Droit à l'image



- → Droit de toute personne à disposer de son image
- → Permet à 1 personne de s'opposer à l'utilisation commerciale ou non de son image, dans le cadre du respect de la vie privée
- → Sujet principal d'une photo et bien reconnaissable = autorisation écrite
- → Sujet mineur : autorisation écrite des 2 parents ou des responsables légaux
- → Photos de rue : pas besoin d'autorisation de chaque personne car la loi considère que l'image ne porte pas atteinte à la vie privée
- → Photos de manifestation / de foule : principe = pas besoin d'autorisation Dans ces 2 cas : si le photographe est bien visible et que les personnes ne se retirent pas : le consentement est présumé
- → Présence dans un **lieu public** = consentement à être exposé au regard des autres

Format de photo : un peu de technique

- → **JPEG**: format de photo le plus répandu. Prend peu de place sur l'espace disque. Ne dispose pas de palette de couleurs associée, donc elles peuvent être différentes selon les appareils.
- → GIF: format de photo répandu sur Internet. Dispose de sa propre palette de couleurs (limitée à 256) et prend peu d'espace disque
- → **RVB**: mode de couleurs pour le web et les écrans (Rouge/Vert/Bleu)
- → **Définition**: nombre de pixels constituant une image. Plus la définition de votre appareil est haute plus l'image sera nette à l'écran.
- → Poids idéal d'une photo : entre 450 ko et 1 Mo (si vos photos sont trop lourdes, elles mettront plus de temps à charger ; cela peut vous pénaliser)

Quelques outils

Des outils gratuits :

- → sur votre ordinateur : Microsoft Office Picture Manager ; Paint
- → à télécharger ; Photo Filtre ; Gimp (version gratuite de Photoshop)

Des outils payants :

→ Photoshop

Des outils à utiliser en ligne directement :

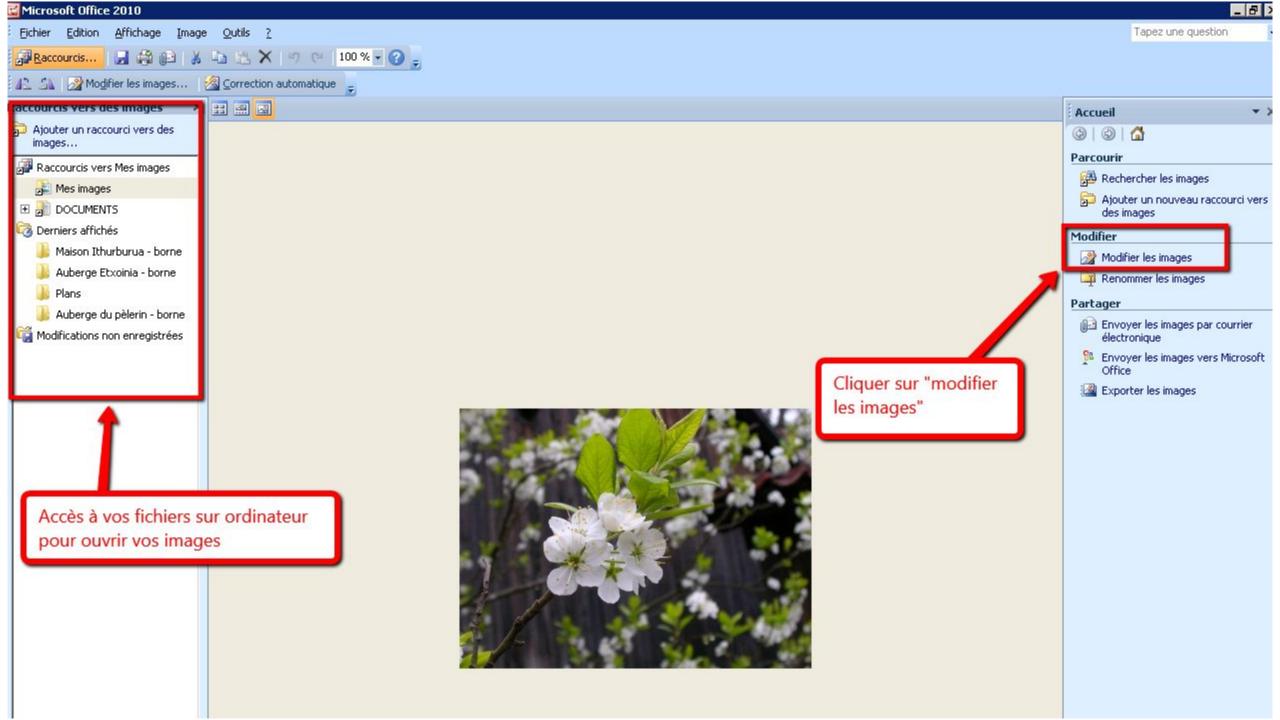
- Pic Monkey (en anglais ; gratuit)
- Fotor (en français ; gratuit)



Microsoft Office Picture Manager

- Outil logiciel de Microsoft présent dans les packs office
- > Permet de gérer, modifier, partager et visualiser vos images





Outils pour retravailler l'image. L'outil "Rogner" peut souvent être très utile pour supprimer des bords gênants



Modifiez à l'aide de ces outils

- Luminosité et contraste
- Couleur
- → Rogner
- 6 Faire pivoter et retourner
- Suppression des yeux rouges

Modifiez la taille des images



Redimensionner



X Compresser les images

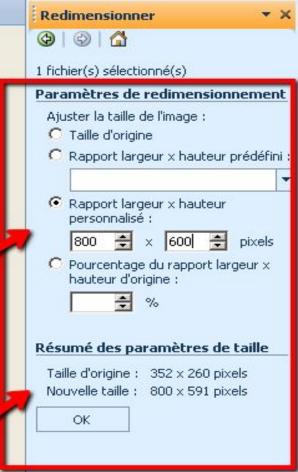
Redimensionner: pour retravailler la taille de vos images

Boîte à outils de redimensionnage

Picture manager conserve automatiquement les proportions



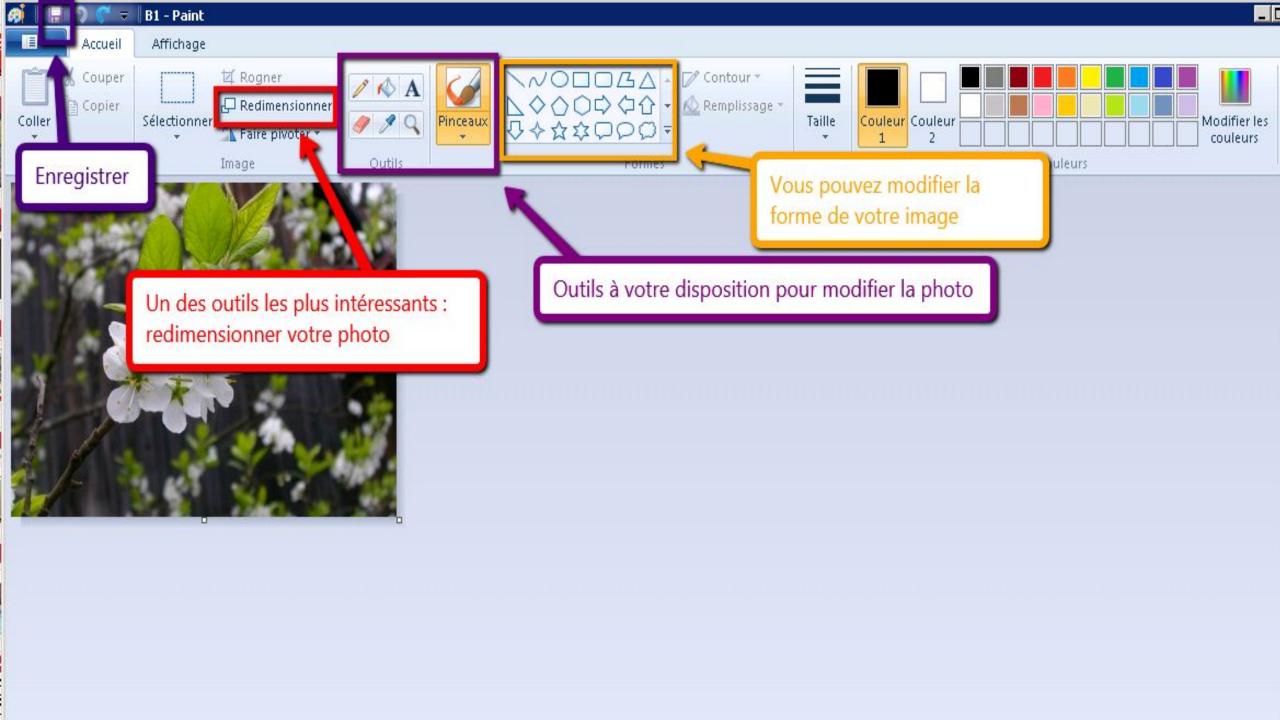
Affichage de la taille originale et de la nouvelle taille que vous avez indiqué

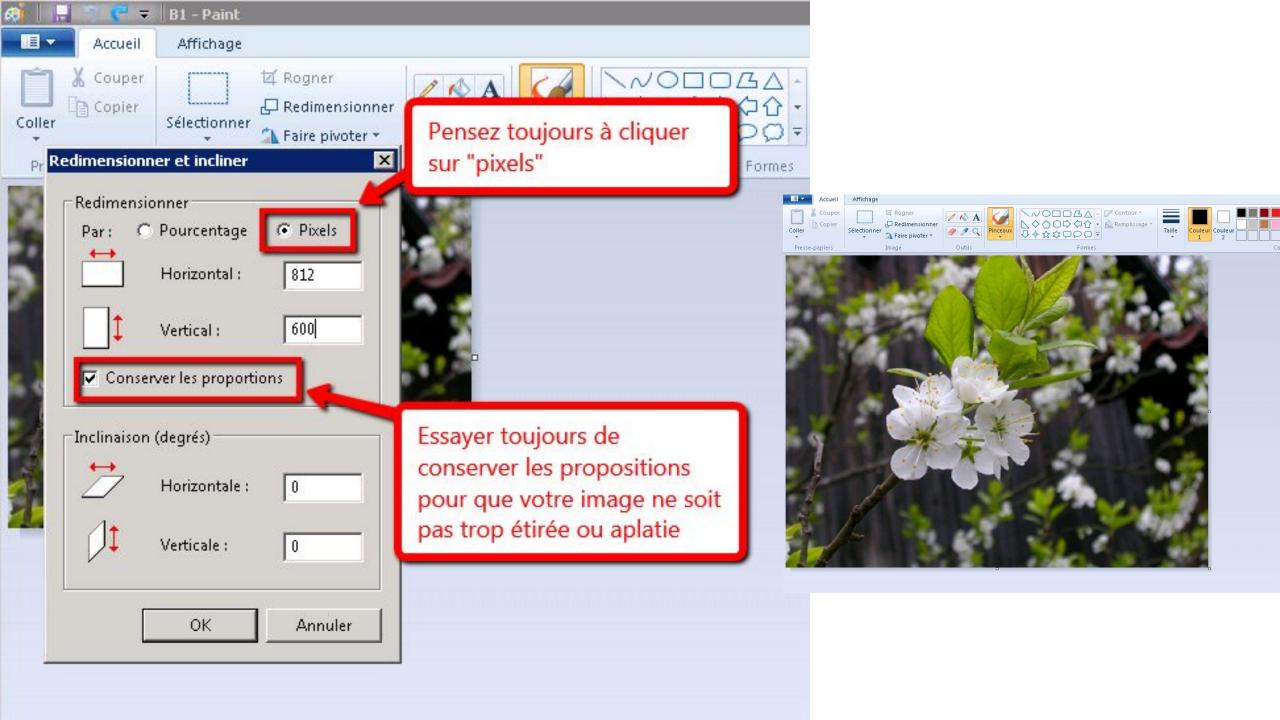


Microsoft Paint

- Disponible sur toutes les versions de Windows
- Programme qui permet de créer des dessins et de modifier des images
- > Figure parmi les "Accessoires" de Windows
- > Permet l'enregistrement des fichiers sous différents formats







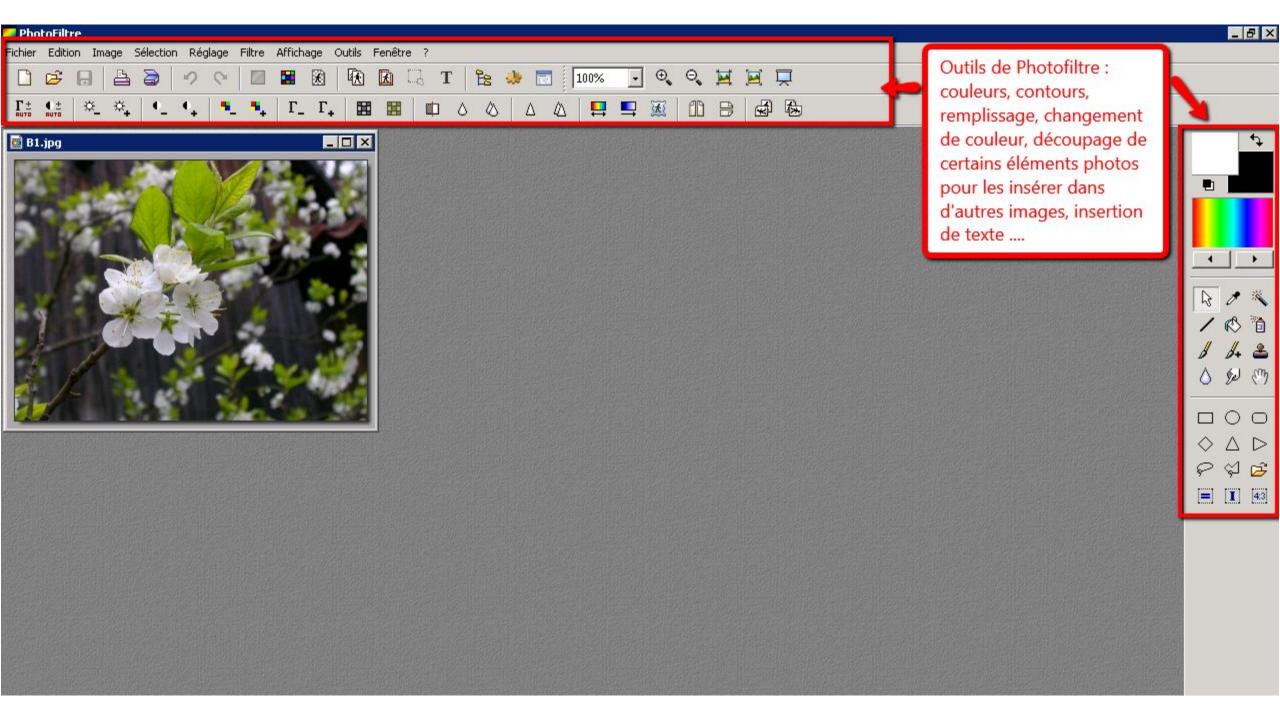
Photofiltre

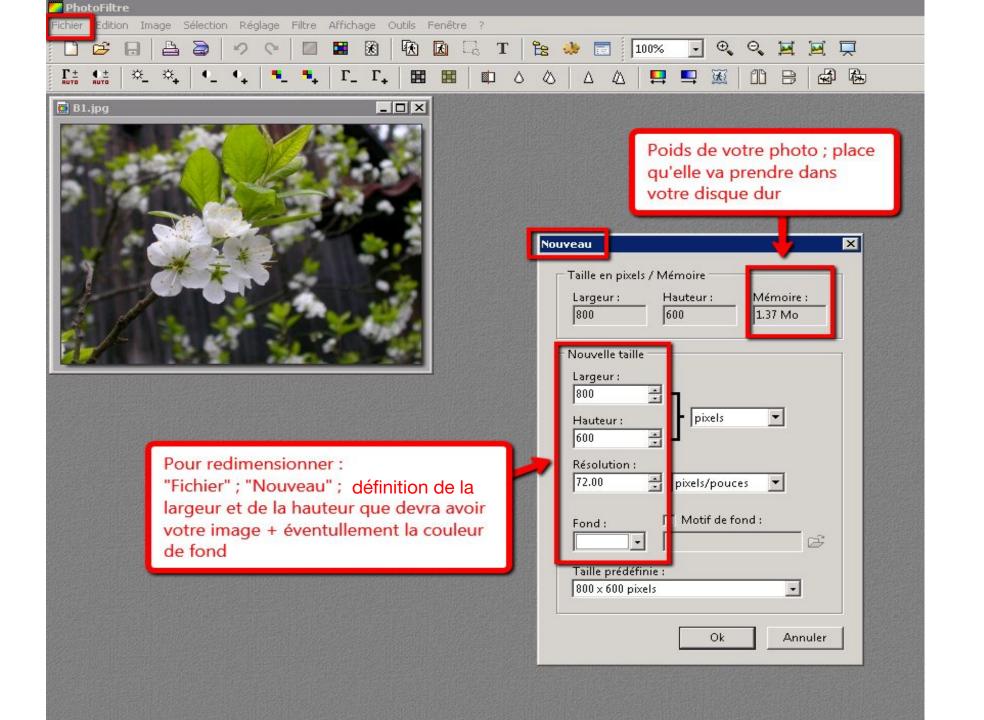
- Logiciel gratuit (gratuiciel)
- > Permet la modification/retouche et la création de photomontages
- > En téléchargement sur Internet :

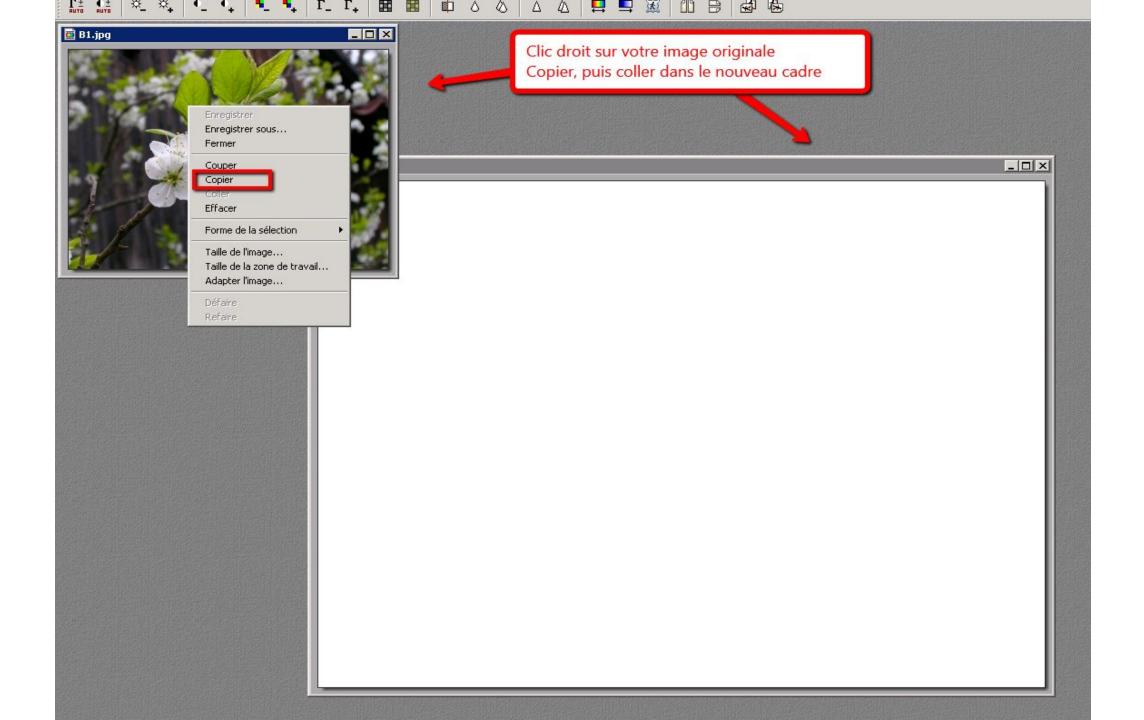
http://www.01net.

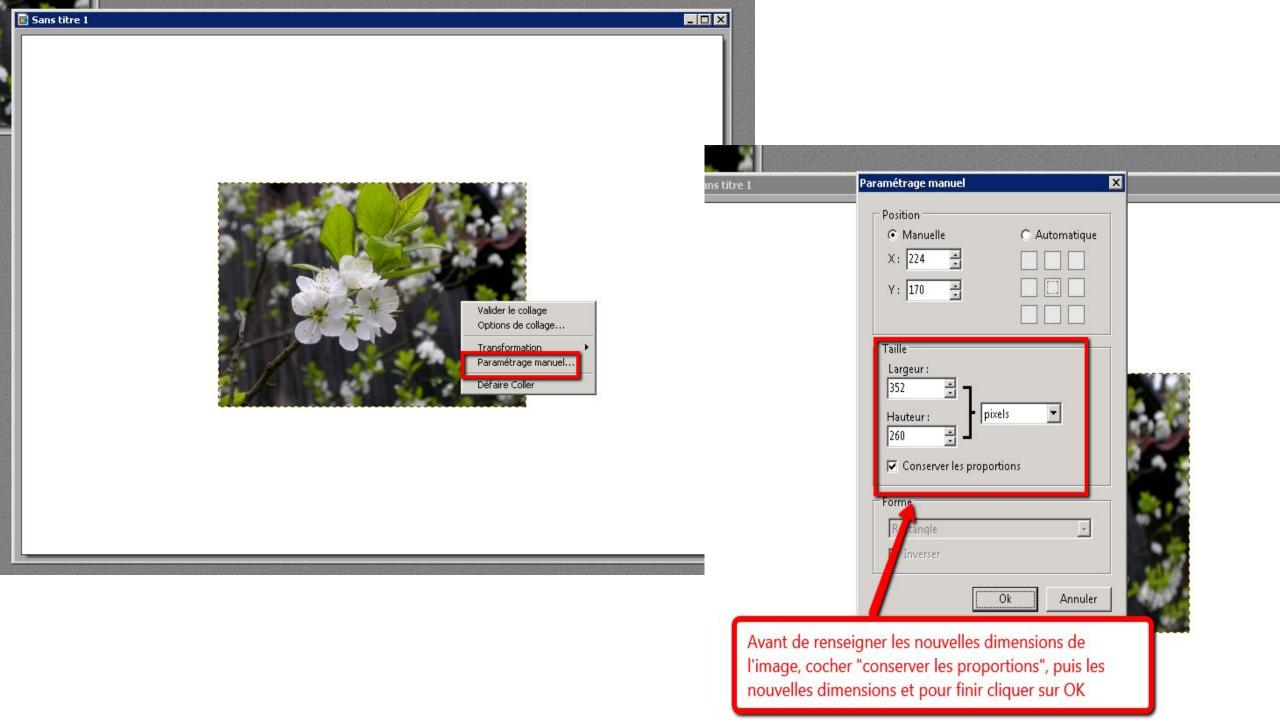
com/telecharger/windows/Multimedia/photo_numerique/fiches/telechar

ger-21756.html





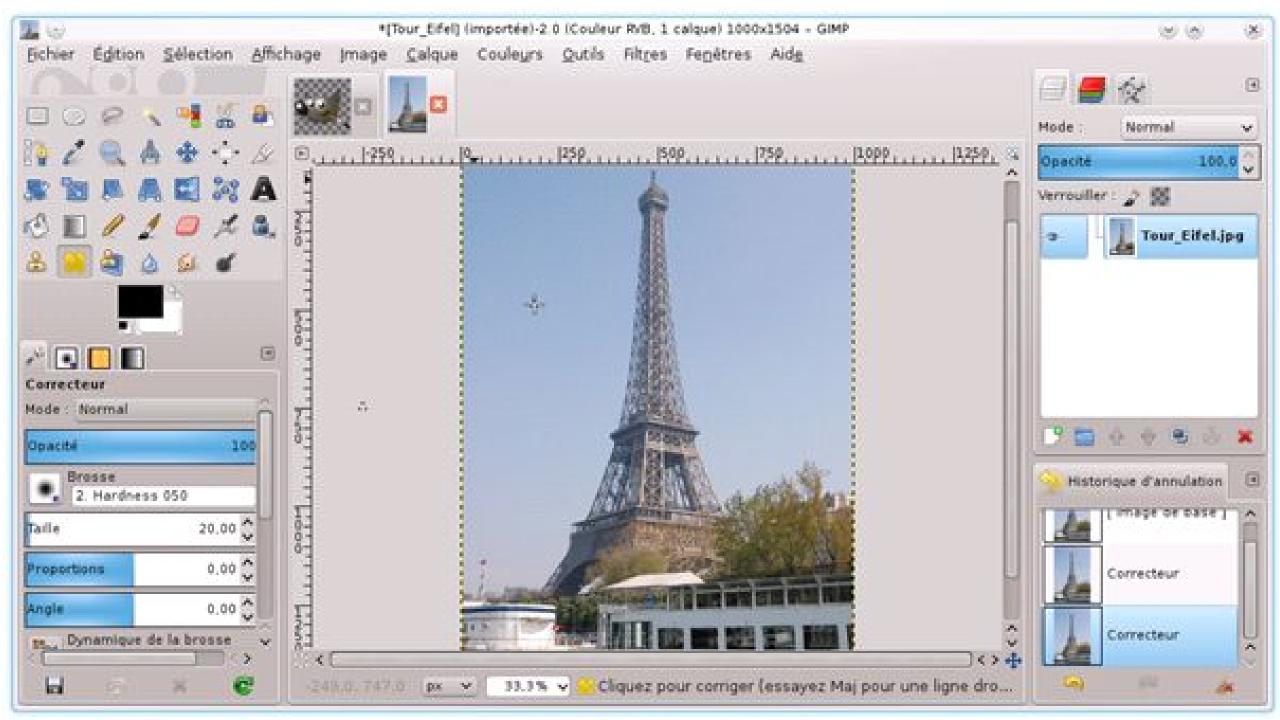




Gimp

- Outil d'édition et de retouche d'images gratuit
- Nombreuses fonctionnalités poussées
- Souvent considéré comme l'équivalent de Photoshop
- Gratuit
- > En téléchargement sur Internet : http://gimp.fr.softonic





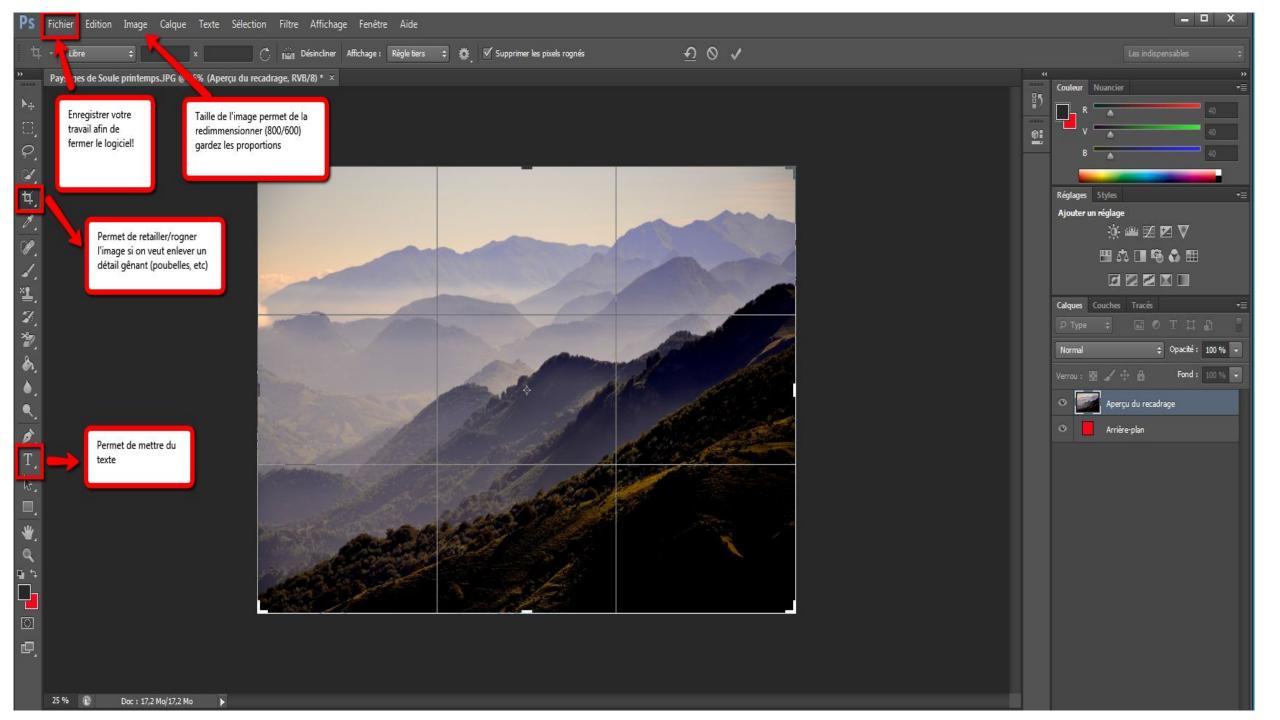
Photoshop

> Produit de la société Adobe

- Logiciel de retouche photos, de traitement numérique et de dessin assisté par ordinateur
- Logiciel payant : de 12 € à 96 €/mois selon les fonctionnalités voulues

http://www.adobe.com/fr/





Pic Monkey

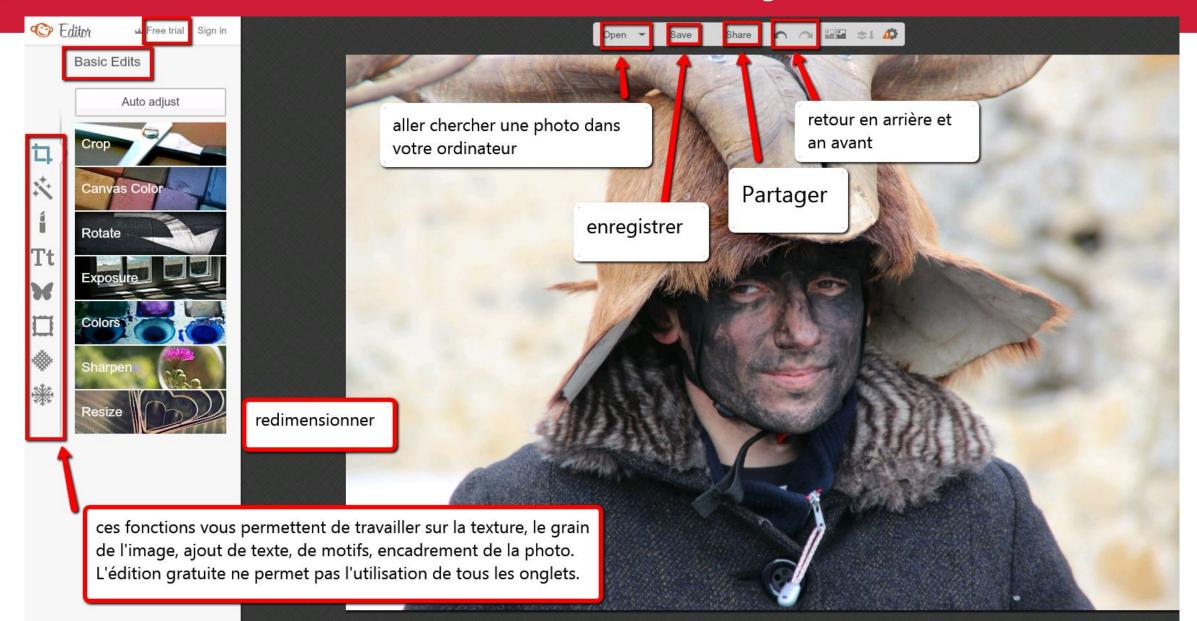
- www.picmonkey.com
- Service en ligne d'édition et de retouche d'images
- Gratuit possibilité d'accès payant
- > En anglais



Pic Monkey



Pic Monkey



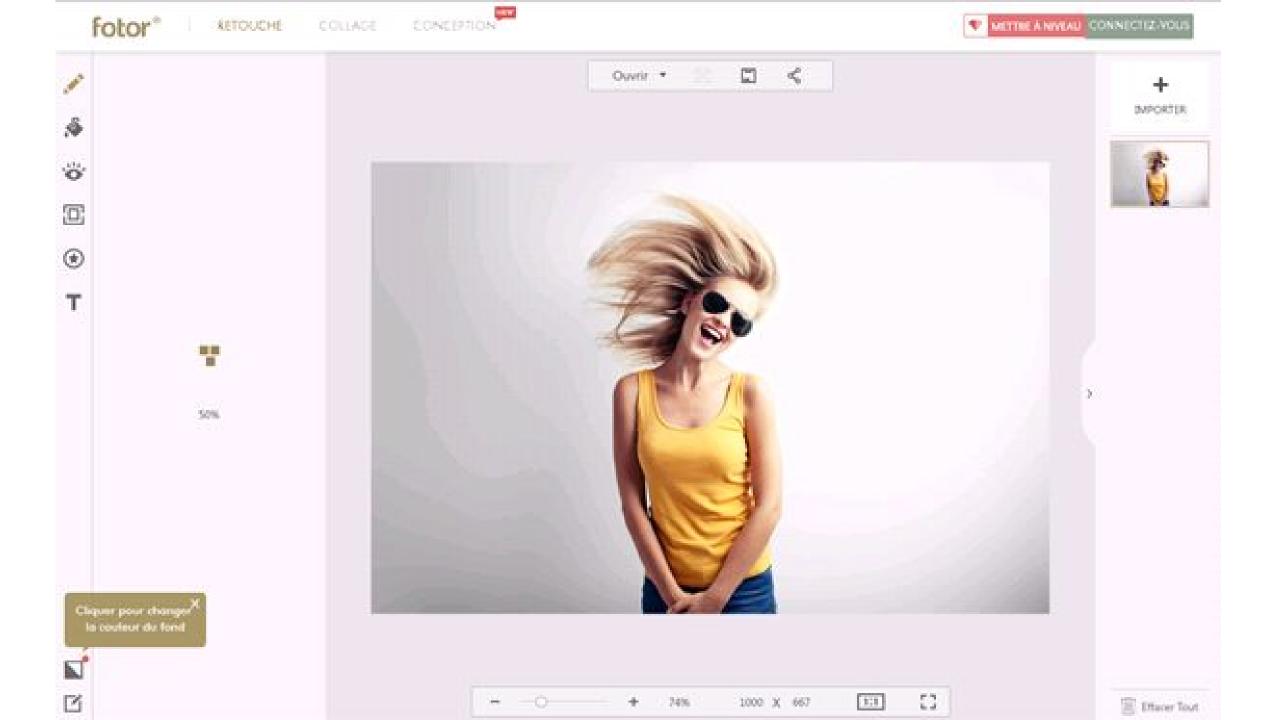
Fotor

> Outil de retouche et de conception photo en ligne

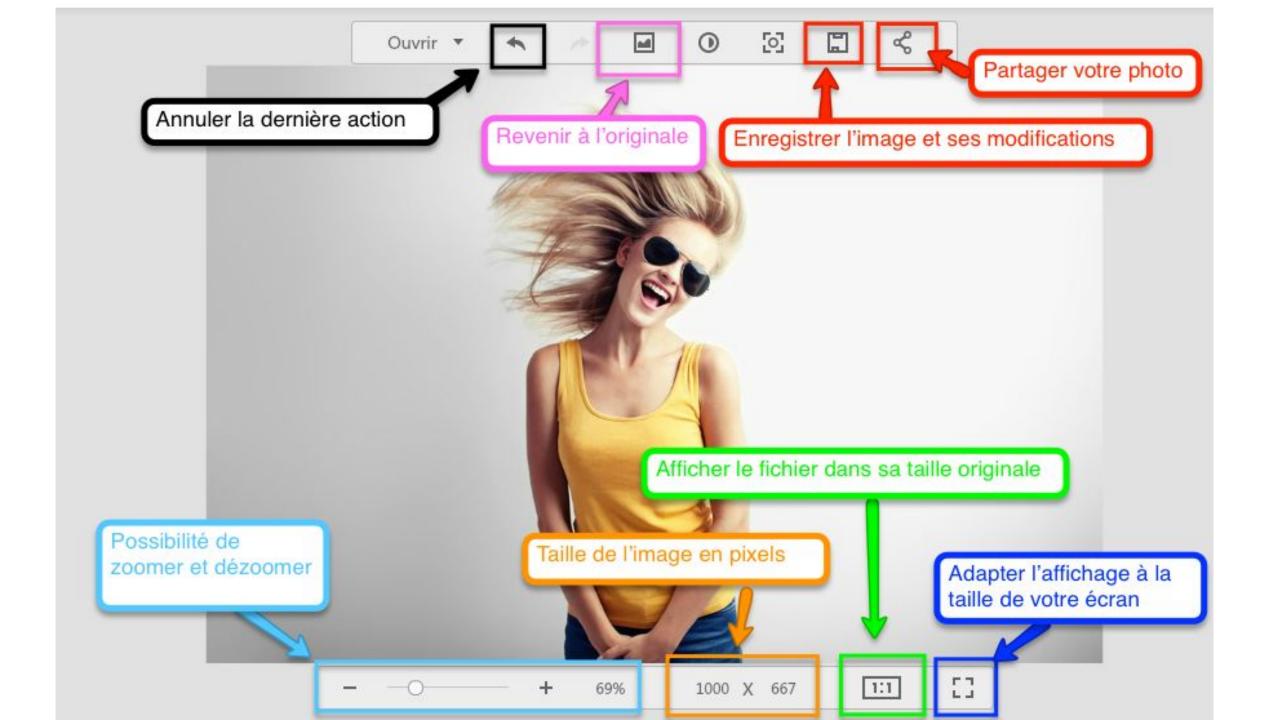
Gratuit

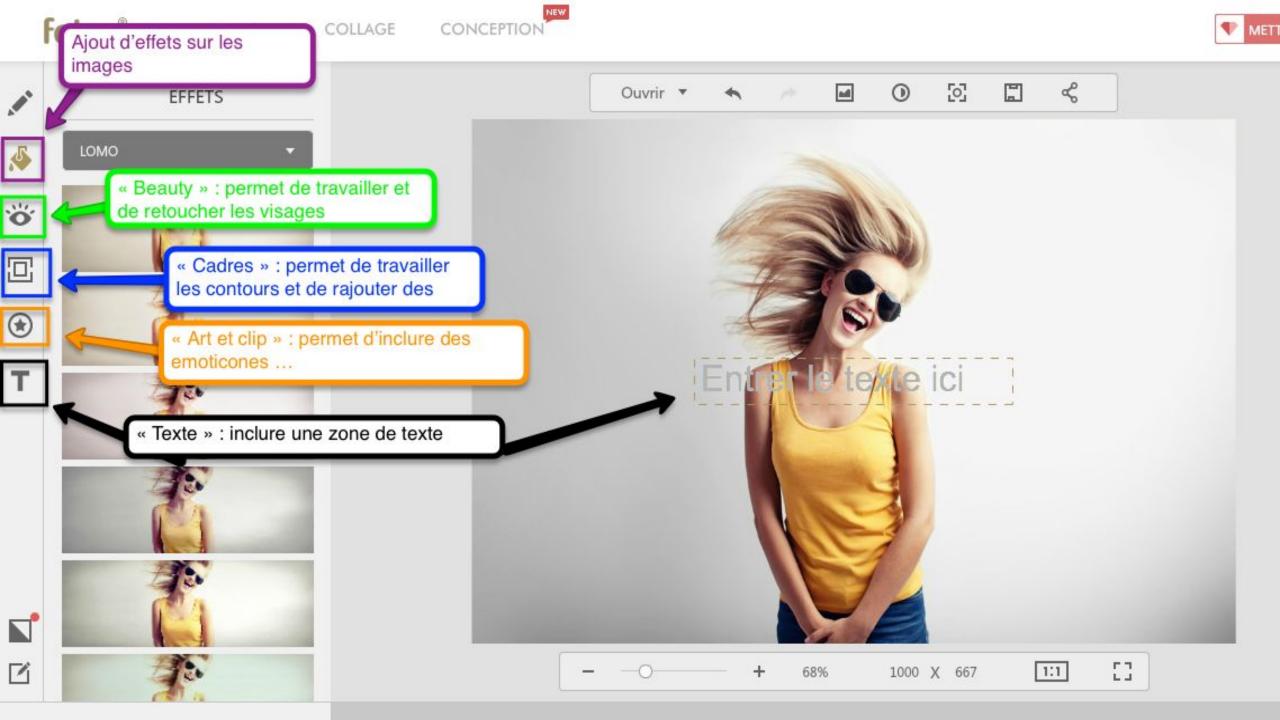
www.fotor.com











Quelques (mauvais) exemples...

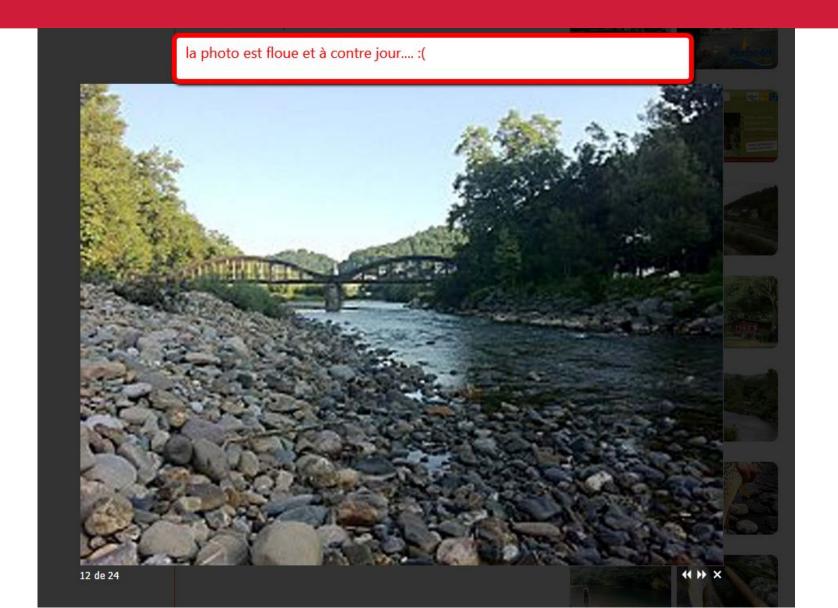
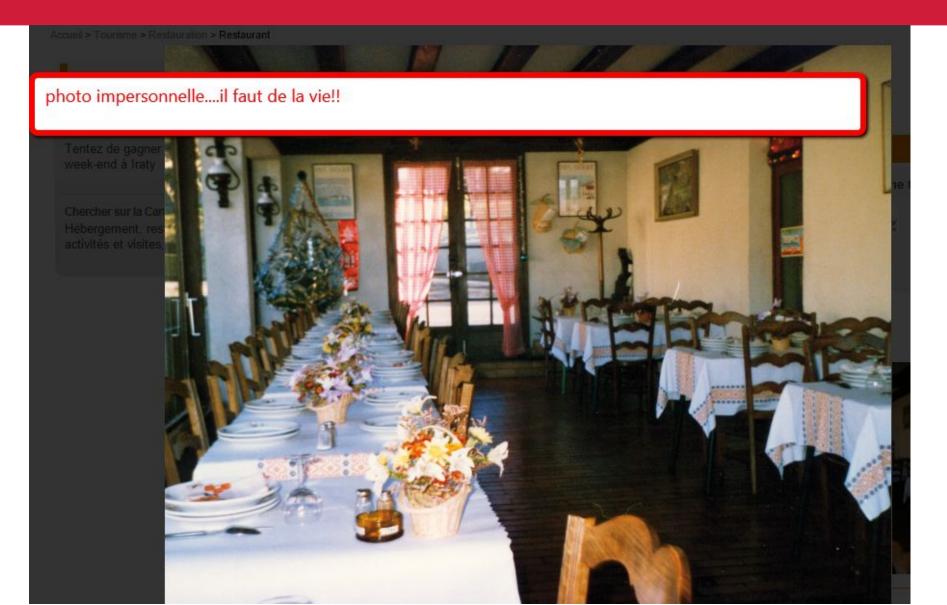


Photo prise par beau temps mais à contre jour !!!!! Dommage

Quelques (mauvais) exemples...



Certes un effort a été fait pour la mise en scène, mais ce n'est pas suffisant : trop sombre, manque de luminosité

Quelques (mauvais) exemples...

La photo est trop petite!! On ne voit rien...Dommage...



Bar - Brasserie - Restaurant. Plat du jour 8€, Menu 12.50€ et carte. En salle, avec écran géant pour les événements sportifs ou en terrasse, venez déguster nos salades landaises, nos chipirons à la plancha, la morue à l'Espagnole, le filet de merlu et ses tagliatelles, une entrecôte et un magret de canard... Ouvert tous les jours.

La photo est floue et trop petite!!

Dommage car il fait beau et on a du monde en terrasse!!

Quelques bons exemples...



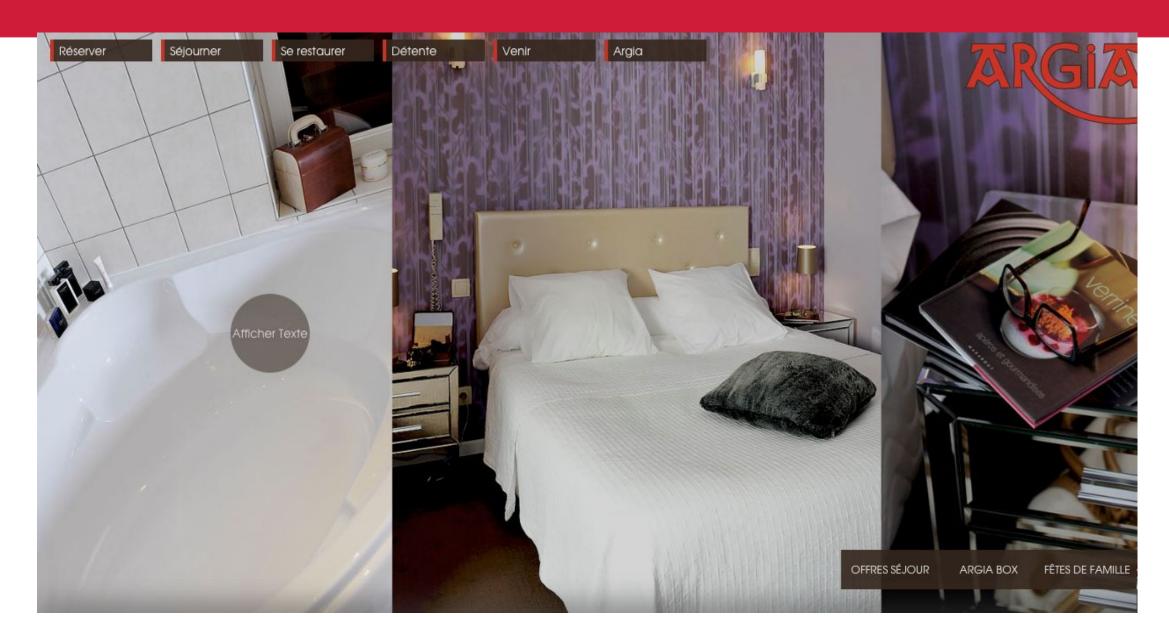
Quel est l'atout de cette location?

Quelques bons exemples...



- -On s'y voit, en famille ou entre amis.
- -Aspect sécurité
- -Environnement intéressant propice pour les randonnées

Quelques bons exemples...



Avec de belles photos....

Pensez à vos brochures et aussi aux éditions et guides édités par votre Office de Tourisme

La base de données départementales Tourinsoft commune à tous les OT: vos photos remontent sur le site internet de l'OT, CDT64, de la région

Bouche à Oreille numérique : diffusion de l'information touristique à l'échelle de la vallée de la Soule

- Informer avec des photos & des vidéos sur les sites à visiter, animations ou l'hébergement
- Régie pub lancée fin 2015
- Quelques petits exemples vous ont été présentés

Ce que vous devez retenir ...

BILAN

- → 1 photo vaut 1000 mots!
- → De l'humain = Immersion
- → Photos de qualité : je ne sais pas faire, je contacte un pro !
- → Mettre beaucoup de photos = ça rassure
- → Photos format paysage : plans larges toujours plus vendeurs !
- → Lumière et contraste
- → 40 % des contenus recherchés en préparation de voyage = photos
- → Noms et légendes des photos
- → Photos de pros oui photos de voyageurs encore mieux ! N'hésitez à dire à vos clients de laisser un avis et des photos de leur passage chez vous!

Pour aller plus loin...Suite aux questions posées lors des ateliers

Banques d'images libres de droit en ligne

- Stocklib: http://www.stocklib.fr

Pixabay: https://pixabay.com/fr/

- fr123rf.com: http://fr.123rf.com

- Librestock : moteur de recherche qui interroge plus de 40 sites et moteurs de recherche spécialisés dans l'image : http://librestock.com

Dollar photo: https://fr.dollarphotoclub.com

Fotolia: https://fr.fotolia.com

Précisions sur la compression d'images

Si vous devez envoyer des images en haute qualité, évitez de les compresser. De plus la compression de la photo peut vous faire perdre en qualité d'image. Toutefois si vous recevez des photos compressées, voici une solution pour les "décompresser" :

- Light Image Resizer, à télécharger : http://www.01net.com/telecharger/windows/Multimedia/photo_numerique/fiches/telecharger-50362.html

Il existe aujourd'hui des outils en ligne qui vous permettent d'envoyer le fichier tel quel :

- we transfer: https://www.wetransfer.com
- we send : https://fr.wesend.com

(cf en pièce jointe du mail : utilisation de Wetransfer)

Concernant la question sur la différence entre la compression d'une image et la hauteur et la largeur d'une image:

- la hauteur et la largeur d'une image = taille de l'image en pixels
- la compression d'une image entraîne la diminution du poids sans altérer la qualité de l'image. On peut avoir une image en haute définition mais qui sera allégée pour être utilisée sur internet par exemple (maximum 72 dpi)

Pour aller plus loin...Suite aux questions posées lors des ateliers

Droits photo et réseaux sociaux

Du côté du réseau social : les CGU des tous les réseaux sociaux incluent des clause qui obligent l'utilisateur à accorder une licence non exclusive, gratuite et définitive de ses contenus publiés, pour le réseaux social ainsi que ses partenaires affiliés.

Du côté de l'utilisateur : il reste propriétaire de l'oeuvre mais le réseau social peut librement et légalement utiliser et distribuer les contenus publiés (CGU signées)

De manière générale, le partage des contenus d'autres utilisateurs sur le réseau social initial est autorisé. Toutefois, à titre d'exemple, vous ne pouvez pas extraire une photo publiée sur Facebook pour la publier sur Twitter et inversement

Facebook: l'utilisateur reste propriétaire de son oeuvre mais les CGU mentionnent le droit que de Facebook et ses affiliés à utiliser et publier vos contenus

Instagram : idem Facebook. Toutefois, depuis Instagram, il est possible de mettre en place sur vos sites internet des widgets qui vous permettront d'afficher du contenu hébergé sur Instagram dans vos sites personnels en toute légalité. En effet, le contenu publié reste hébergé sur le réseau initial.

Pinterest: vous publiez des photos qui proviennent soit de votre ordinateur soit d'autre part sur le web. Si les photos que vous épingler viennent d'un autre site web (si vous les avez glanées quelque part sur la toile), sachez que lordque vous cliquez sur la photo la source est toujours présente, visible. C'est à dire que l'utilisateur qui naviguent sur votre compte Pinterest et qui clique sur une photo épinglée du web, sera renvoyé sur le site initial où est hébergée la photo.

Flickr: tous les contenus publiés sur Flickr précisent la licence d'utilisation des contenus: "Tous droits + le crédit photo " ou bien une des 6 licences creatives commons possibles: http://creativecommons.fr/ceo-et-mdp/

En bref: dans la mesure du possible, essayez toujours de demander l'autorisation de l'auteur avant d'utiliser son oeuvre (en plus ça le valorise, donc ça fait plaisir!)

Droit à l'image

Pour les photos prises dans la rue / photo de groupes / de manifestation / de foule

La jurisprudence émet 2 réserves à la publication de ces photos sans autorisation des personnes :

- ne pas individualiser une ou plusieurs personnes, sinon on retombe dans le cadre du droit à l'image = autorisation
- individualisation: "nul n'a le droit d'individualiser une personne d'un groupe sans son consentement"

Si la ou les personne(s) a vu le photographe et ne s'est pas retirée d'elle même du champ ou n'a pas fait signe au photographe que "non" : le consentement est jugé présumé.

Cas des photos de manifestation / de foule

publication autorisée sans le consentement des personnes, à conditions de ne pas dépasser le cadre du droit à l'information (ne pas utiliser la photo pour nuire à une personne ...). Toutefois : de plus en plus les juges ont tendance à faire primer le droit à l'image, donc à donner raison aux particuliers.

De manière générale : si plus de la moitié du visage est identifiable : obligation de flouter le visage ou de supprimer la personne de la photo.

Pour aller plus loin...Suite aux questions posées lors des ateliers

Outils de retouche photo

Photoshop Element: http://www.adobe.com/fr/products/photoshop-elements/features.html

Version "allégée" de Photoshop et également moins onéreuse

Photoshop: dans le diaporama nous vous avons indiqué les tarifs de Photoshop par mois. Sachez que vous pouvez acheter la licence directement pour l'année sans passer par la formule mensuelle.

TinEyes: https://www.tineye.com; cette plateforme en ligne vous permet, en renseignant l'adresse de votre site par exemple, de savoir si vos photos auraient été utilisées sans votre autorisation.

Lors d'un achat d'un appareil photo, un CD est généralement fourni et permet de travailler sur les images (redimensionner, retoucher, etc) et pour certains les fonctionnalités se rapprochent de Photoshop.

Partage de photos

En complément des réseaux sociaux évoqués pendant l'atelier :

- Panoramio : site web de partage de photos géo-localisées ; racheté par Google en 2007 ; certaines photos publiées par les utilisateurs sont visibles sur Google Earth ; pour plus d'infos : http://www.panoramio.com

Nommer ses photos

Évitez de mettre des accents, des petits tirets, des parenthèses ou des majuscules lorsque vous renommez vos photos

Prochains rendez-vous



Web Éditorial où comment écrire pour le web?

avec Emmanuelle et Maïténa

Écrire pour le Web, c'est répondre à la fois aux besoins des internautes et aux exigences des moteurs de recherche, afin d'améliorer la visibilité de son offre. Un contenu rédactionnel pertinent permettra à votre offre de mieux remonter dans les requêtes Google notamment. Mais on ne rédige pas sur le Web comme l'on rédige sur support papier : il convient de respecter un certain nombre de principes, que cet atelier vous présentera et ce, afin de mieux faire passer votre message, atteindre votre cible et plaire aux moteurs de recherche!

Mardi 16 Février, de 9h30 à 12h30

Auberge Denena - Aïcirits

Jeudi 18 février, de 9h30 à 12h30

Communauté des Communes - Hasparren

Prochains rendez-vous



Référencement naturel : Google et ses outils

avec Jérôme, Maïté et Maïténa

91% des français utilisent Google, ce qui en fait le premier moteur de recherche utilisé. Il est donc indispensable d'être le mieux placé dans les résultats des requêtes faites sur Google, afin d'être visible. Pour cela, le référencement naturel apparaît comme l'un des outils vous permettant d'espérer remonter dans les résultats de recherche Google. Mais qu'est ce que le référencement naturel ? Quels sont les outils qui peuvent vous permettre de l'améliorer ? Cet atelier abordera ces notions et vous donnera des astuces pour améliorer votre référencement naturel.

Mardi 15 Mars, de 9h30 à 12h30

Pépinière d'entreprise - Mauléon

Jeudi 17 Mars, de 9h30 à 12h30

Communauté des Communes - Hasparren



Sources

- +Réseaux sociaux et médias dans le tourisme 2ème édition Juin 2014 Atout France
- Étude Netbooster 2013
- http://www.etourisme.info/limage-au-service-destination/
- http://www.etourisme.info/retour-sur-quelques-concours-photo-instagram/
- http://www.etourisme.info/droits-dauteur-photos-ce-quil-faut-savoir/
- http://www.etourisme.info/selection-dapplis-de-retouche-photo/
- http://www.salon-etourisme.com/wordpress/2014/01/la-photo-ce-nest-pas-que-de-limage/
- http://www.etourisme.info/retoucher-encore-ses-photos-sur-ordi/
- http://fredericgonzalo.com/2014/10/30/le-role-de-la-photo-en-marketing-numerique/
- http://www.blogdumoderateur.com/instagram-400-millions/
- http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-reseaux-sociaux/
- http://www.blogdumoderateur.com/pinterest-chiffres-cles/
- http://www.journaldunet.com/ebusiness/expert/51719/les-reseaux-sociaux-de-photos-et-le-droit-d-auteur.shtml
- http://www.competencephoto.com/Telechargez-les-modeles-d-autorisation-d-utilisation-d-image-du-livre-Droit-a-l-image_a2518.
 html
- http://creativecommons.fr

Merci de votre attention



Maite HONTAAS-ERBIN 05 59 28 51 28 Anaïs INÇAURGARAT

05 59 37 03 57



tourismemontagnebasque@gmail.com http://www.montagne-paysbasque.com/







